

L'AVENIR ÉTERNEL

II. — LA RESPONSABILITÉ DE LA VIE

En nous faisant libres, Dieu a placé entre nos mains notre destinée ; c'est nous qui préparons notre future condition dans l'éternité.

Douée d'une capacité universelle, puisqu'elle conçoit même l'infini, notre âme ne saurait aimer *nécessairement* aucun bien particulier. Nous choisissons librement nos voies. Notre passé, notre expérience de chaque jour démontrent que le Créateur nous a favorisés du don de la liberté. C'est pourquoi nous sommes maîtres de nos œuvres et nous en portons devant nos semblables, aussi bien que devant Dieu, la glorieuse et redoutable responsabilité. Il est des hommes dont on a exalté la mémoire ; on a élevé en leur honneur des monuments, des arcs de triomphe ; on a même souvent associé leur souvenir aux temples et aux autels consacrés au vrai Dieu. Il est également des noms que l'histoire a flétris et qui demeureront à jamais, pour les cœurs les plus honnêtes, un objet d'exécration. Pourquoi l'estime ou le mépris, la louange ou le blâme, la récompense ou le châtiment, si l'homme n'agit que sous l'empire d'une fatale nécessité ? Fussions-nous privés de liberté, nous passerions comme l'oiseau, la plante, l'étoile, comme tous les êtres qui n'ont point d'intelligence, sans mérite, sans honte et sans gloire.

Nous sommes libres et responsables, mais non moralement indépendants ; toute notre vie doit être réglée par la volonté de Dieu. Nous sommes soumis à des lois : à la loi naturelle, laquelle est une participation et un reflet de la raison éternelle de Dieu ; à la loi positive, d'abord révélée à nos premiers parents, puis transmise par les patriarches, perfectionnée par Moïse et les prophètes et enfin couronnée par Jésus-Christ, dont les enseignements en ont fait par excellence cette loi parfaite et immaculée qui restaure les âmes et les hausse ⁽¹⁾ au niveau des plus nobles sacrifices et de la plus sublime sainteté.

(1) Ps. 18, 8.